



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Isère

LES



Tout connaître sur les statuts
du conjoints

Richesse des échanges

Cas pratique

Coût de la formation

Choisir le meilleur statut pour votre conjoint

*Protéger et reconnaître l'activité de votre conjointe
dans l'entreprise*

OBJECTIFS

- *Établir le meilleur choix de statut du conjoint du chef d'entreprise*
- *Connaître les avantages et les inconvénients*
- *Évaluer les critères de choix*

CONTENU

- Les 3 statuts possibles : avantages et inconvénients du conjoint collaborateur, conjoint salarié, conjoint associé
- La dernière loi en vigueur et l'obligation de choix : termes du texte, conséquences
- Le conjoint et la forme de l'entreprise (individuelle ou sociétaire)
- Les critères de choix entre le statut de salarié et de non-salarié : aspects fiscaux, sociaux, financiers, juridique
- L'incidence des régimes matrimoniaux
- La transmission future de l'entreprise et les successions
- La protection sociale du conjoint

POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint,
collaborateur, salarié

LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant
une très bonne connaissance des petites
entreprises

DURÉE

1 jour

OÙ ET QUAND ?

Grenoble :

27 janvier

Vienne :

21 septembre

COÛT (NET DE TAXE)

Artisan : 20 €*

* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

Salarié : 210 €

Renseignements et inscription :

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr